

**Commission : Discipline**  
**Date : 21 mai 2026**

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

## Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	15 05 26	AJ MONTMOREAU	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	18 05 26	35€

## Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	14 05 26	US ABZAC	2 Matches de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	18 05 26	41€
D3	15 05 26	AJ MONTMOREAU	2 Matches de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	18 05 26	41€
U17	16 05 26	JA BEL AIR	4 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	18 05 26	60€

U17	15 05 26	ENT. FCSC-FCA-ESSP	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	18 05 26	55€
-----	----------	--------------------	-------------------------	-------------------------------	--------	----------	-----

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Marcel BUISSON**

**Le Secrétaire : Didier AUBIN**